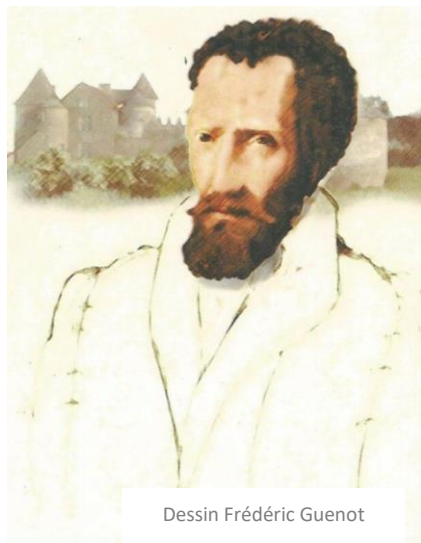


Concours national de poésie

L'année 2021 célébrera le **500^e anniversaire de la naissance de Pontus de Tyard**, né à Bissy-sur-Fley, en Saône-et-Loire. Connu de nos jours surtout comme poète, il était plutôt, de son vivant, reconnu comme un des plus grands savants de son siècle : astronome, mathématicien, conseiller de plusieurs rois, homme d'Église et philosophe. Ses livres recouvrent tous les domaines du savoir ; on lui doit entre autre une Encyclopédie du savoir, « **L'Univers** ».

Dans ses écrits philosophiques, Tyard s'intéresse aux liens entre la poésie et la musique et aux effets de la musique. Pour lui, la marche de l'Univers est considérée comme une harmonie musicale. Il cherche à unir étroitement poésie et musique, voire même fondre en un, Musique, Poésie et Philosophie ; la musique devant devenir la servante du verbe poétique !

À la fin de son livre '*Solitaire Premier*', écrit sous la forme d'un dialogue entre Tyard et sa muse Pasithée, celle-ci s'adresse à lui par une question :



Dessin Frédéric Guenot

« Oubliez-vous l'accointance que vous avez fait de la Poésie et de la Musique, comme de deux ruisseaux qui procèdent d'une même source et rentrent en une même mer ? »

C'est cette phrase, qui évoque l'étroite relation entre poésie et musique, que nous proposons comme fil conducteur et base aux participants à notre concours.

Pour marquer cet événement, l'Association Renaissance du Château de Pontus de Tyard, en partenariat avec l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Mâcon, organise un **concours national de poésie**, doté de plusieurs prix, avec pour thème : **Poésie et Musique**.

Règlement du concours

Ce concours est ouvert aux adultes et aux lycéens à partir de la classe de Seconde.

- Deux poèmes maximum par personne, ne dépassant pas chacun une feuille A4,
- Date limite d'envoi : **le 15 mai 2021**,
- Droits d'inscription : 10 € par poème pour les adultes, 5 € pour les lycéens,
- Les poèmes doivent être anonymes avec, en haut, à droite, **un code secret de 5 chiffres ou 5 lettres**,
- Dans une enveloppe fermée et libellée au nom du Code secret, mettre (à l'intérieur), son nom et son adresse suivis de son code secret.
- Le tout sera mis dans une grande enveloppe, avec les poèmes, envoyée à :
 - **Académie de Mâcon – Concours Poésie**
Hôtel Senecé – 41 rue Sigorgne – 71000 Mâcon
- Les prix seront attribués, après délibération d'un jury de 5 personnes et remis le 10 juin 2021 à l'Académie de Mâcon, lors d'une séance du Café littéraire.